

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18719 Numéro SIREN : 439 729 096 Nom ou dénomination : 3 V DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 105304

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-10-2019

N° DE DEPOT : 105304

N° GESTION : 2014B18719

N° SIREN : 439729096

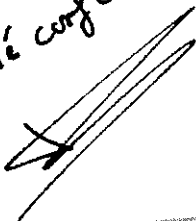
DENOMINATION : 3 V DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris

MILLESIME : 2018



3V DEVELOPPEMENT
voltaia

Certifié conforme




2018

COMPTES ANNUELS
SAS 3V DEVELOPPEMENT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	41 586	8 331	12 490
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	10 690	35 063	36 184
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	393 071	153 359	239 712	265 161
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	7 187	493 527	496 405
Prêts	824 473		824 473	971 739
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 813 931	212 824	1 601 107	1 781 981
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	241 583		241 583	465 444
Autres créances	104 913		104 913	117 448
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	463 378		463 378	80 306
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 150		16 150	
ACTIF CIRCULANT	826 025		826 025	663 199
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 639 957	212 824	2 427 133	2 445 181

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-629 343	-537 625
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-160 417	-91 717
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-750 760	-590 343
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	40 000
Provisions pour charges	316 095	309 897
PROVISIONS	356 095	349 897
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 271 211	2 137 652
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	469 639	432 344
Dettes fiscales et sociales	80 947	115 630
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 821 798	2 685 627
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 427 133	2 445 181

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises	1 526 563		1 526 563	1 578 652
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 526 563		1 526 563	1 578 652
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 526 566	1 578 654
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			789	1 339
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 308 161	1 288 961
Impôts, taxes et versements assimilés			119 518	112 676
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 927	36 790
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 465 399	1 439 768
RESULTAT D'EXPLOITATION			61 166	138 886
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			39 156	45 362
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			39 156	45 280
Autres intérêts et produits assimilés				82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			269 654	305 334
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 877	4 309
Intérêts et charges assimilées			266 776	301 025
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-230 498	-259 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-169 331	-121 086
PRODUITS EXCEPTIONNELS			17 195	149 388
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			17 195	29 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				120 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			8 281	120 019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			8 281	80 019
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				40 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 914	29 368
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 582 917	1 773 405
TOTAL DES CHARGES			1 743 335	1 865 122
BENEFICE OU PERTE			-160 417	-91 717

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6	3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	13
1.1. FAITS MARQUANTS	6	3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION	13
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION	13
1.1.1. Base d'établissement des états financiers	6	3.3. RESULTAT FINANCIER	13
1.1.2. Immobilisations.....	6	3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	13
Valorisation des immobilisations	6	3.5. RESULTAT NET	14
Actif de démantèlement.....	6	4. AUTRES INFORMATIONS	14
Amortissement	7	4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	14
1.1.3. Créances	7	4.2. EFFECTIF MOYEN	14
1.1.4. Provisions pour risques et charges	7	4.3. ENTREPRISES LIEES.....	14
Provision pour litige	7	4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	15
Provision pour démantèlement	7	4.4.1. Engagements donnés	15
1.1.5. Valeurs mobilières de placement .	7	4.4.2. Engagements reçus	15
2. NOTES SUR LE BILAN	8	4.5. EVENEMENTS POST-CLOTURE	15
2.1. ACTIF IMMOBILISE	8	4.6. CREDIT-BAIL MOBILIER	15
2.1.1. Tableau des immobilisations	8		
2.1.2. Tableau des amortissements.....	9		
2.1.3. Immobilisations financières.....	9		
2.2. ACTIF CIRCULANT.....	10		
2.2.1 Etat des créances.....	10		
2.2.2 Produits à recevoir.....	10		
2.2.3 Valeurs mobilières de placement	10		
2.2.4 Disponibilités.....	10		
2.2.5 Charges constatées d'avance	10		
2.3. CAPITAUX PROPRES	11		
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	11		
2.3.2. Provisions pour risques et charges	11		
2.4. DETTES	12		
2.4.1. Etat des dettes.....	12		
2.4.2. Charges à payer	12		
2.4.3. Fiscalité.....	12		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition du 31 décembre 2018, dont le total est de 2 427 133€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -160 417€.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2018 et se finissant le 31 décembre 2018.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10,02 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2018 de 16,35 GWh contre 17,07 GWh sur l'exercice 2017 soit une baisse de production de 4,2%.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement 2014-03.

1.1.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2018 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.1.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision du contrat de démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	4 ans
Matériel et outillage	L	5 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc éolien. Au 31 décembre 2018, la durée de vie restante est de 15 années.

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

1.1.4. Provisions pour risques et charges*Provision pour litige*

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements...					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	386 873	6 198			393 071
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	432 627	6 198	0	0	438 825
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	482 545	6 198	0	0	488 743

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	37 427	4 159		41 586
Total 1	37 427	4 159	0	41 586
Terrains	9 570	1 120		10 690
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	121 711	31 647		153 359
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	131 282	32 767	0	164 050
TOTAL	168 709	36 927	0	205 636

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2018, le solde du crédit preneur était de 824 473€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	241 583	241 583	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	104 182	104 182	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Fournisseurs débiteurs	731	731	
Charges constatées d'avance	16 150	16 150	
TOTAL	362 646	362 646	0

Les créances clients correspondent à la facture de production d'électricité du mois de décembre 2018. Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2018 pour un montant de 11 245 € correspondent à la demande de dégrèvement CET 2018.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

2.2.4 Disponibilités

Les comptes bancaires présentés au 31 décembre 2018 indiquent un solde positif d'un montant de 463 378€.

2.2.5 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2018, les charges constatées d'avance correspondent à l'assurance facturée jusqu'au 31 octobre 2019

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2017	Affectation du résultat	+	-	Au 31/12/2018
Capital	39 000				39 000
Réserve légale	0				0
Report à nouveau	-537 625	-91 717			-629 343
Résultat de l'exercice	-91 717		-160 417	91 717	-160 417
TOTAL	-590 343	-91 717	-160 417	91 717	-750 760

Le capital est composé de 390 actions de 100 euros de valeur nominale.

2.3.2. Provisions pour risques et charges

	A nouveau	Dotations	Reprises	Solde
Provisions pour risques	40 000			40 000
Provisions pour démantèlement	309 897	6 198		316 095
TOTAL	349 897	6 198	0	356 095

La provision pour démantèlement de 316 095 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

La provision pour risques de 40 000 € correspond à la provision pour litige avec un propriétaire suite à l'appel du jugement en première instance.

2.4. Dettes

2.4.1. Etat des dettes

DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêt Voltalia	2 271 211	2 271 211		
Fournisseurs et comptes rattachés	469 639	469 639		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et comptes rattachés	80 947	80 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 821 798	2 821 798	0	0

2.4.2. Charges à payer

Montants des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2018
Prêt Voltalia – intérêts courus	33 553
Dettes fournisseurs	338 849
Autres charges à payer	80 947
TOTAL	453 349

2.4.3. Fiscalité

Depuis le 1er janvier 2012, 3V Développement a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est Voltalia SA.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2018, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Vente d'électricité	1 526 563	1 578 652	-3,30%
TOTAL	1 526 563	1 578 652	-3,30 %

Le chiffre d'affaires est en diminution sur l'exercice 2018, suite aux aléas du vent.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Produits d'exploitation	1 526 566	1 578 654	-3,30%
Charges d'exploitation	1 465 399	1 439 768	1,78%
TOTAL	61 167	138 886	

3.3. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (230 498) € et s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail.....(233 218) €
- charges d'intérêts du compte courant Voltalia.....(33 559) €
- moins-value latente Sicav (2 877) €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur39 156 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à 8 914 € et s'analyse comme suit :

- Charges sur exercice antérieur..... (8 281) €
- Produits sur exercice antérieur..... 17 195 €

3.5. Résultat net

Le résultat net de l'exercice s'établit à -160 417€.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

VOLTALIA SA, 84 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

Il n'y a pas de salarié au 31/12/2018. La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

	Montant concernant les entreprises liées
Emprunts et dettes financières divers	2 271 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 226
Charges	72 821
Produits	

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	9 157 526		9 157 526
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	10 175 029		10 175 029
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	6 422 242		6 422 242
- Exercice	877 135		877 135
TOTAL	7 299 376		7 299 376
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	915 192		915 192
- à plus d'un an et cinq au plus	3 995 467		3 995 467
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	4 910 659		4 910 659
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	3 283 105		3 283 105
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	877 135		877 135

SAS 3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol

75003 PARIS 3E
FRANCE
Tel : 0181703700



3 V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 euros
Siège social : 84 boulevard de Sébastopol – 75003 Paris
439 729 096 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 17 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 17 mai, à 18h00,

La soussignée :

La société VOLTALIA SA, société anonyme dont le siège est sis 84, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 485 182 448, représentée par son directeur général Monsieur Sébastien CLERC,

Associé unique (ci-après « Associé unique ») de la société 3 V DEVELOPPEMENT, (ci-après la « Société »),

Déclare que MAZARS, commissaire aux comptes dûment convoqué, est absent et a été informé de la présente décision conformément à la loi.

Rappelle qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- rapport de gestion et présentation par le président des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- quitus au président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- consultation de l'associé unique, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- nomination d'un nouveau Président,
- nomination d'un Directeur Général Délégué.

Et prend les décisions suivantes :

BT

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Quitus au président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé

L'Associé unique,

Connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes de cet exercice qui se soldent par un déficit de 160 417,07 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

prend acte qu'il n'y a pas eu amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles ni dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé.

donne en conséquence quitus, au président de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Associé unique,

connaissance prise du rapport de gestion du président,

constatant que le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à la somme de 160 417,07 euros,

décide d'affecter ce déficit au compte de report à nouveau débiteur qui, au résultat de cette affectation s'élèvera à (789 760,18) euros.

TROISIEME DECISION

Le Président, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'arrêté à la première résolution, et ayant constaté que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social,

décide, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société.

prend acte du fait que la Société était tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, c'est-à-dire au plus tard le 31 décembre 2017, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

QUATRIEME DECISION

Les associés constatant que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant viennent à expiration à l'issue de la présente décision,

Décide ne pas procéder au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur David Chaudat, demeurant au 34 Boulevard Voltaire – 75011 Paris, conformément aux dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce, cette nomination est obligatoire que si le Commissaire aux comptes titulaire est une personne physique ou une société unipersonnelle, et de ne pas pourvoir à son remplacement, les conditions légales de nomination n'étant pas remplies.

Décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars, Pour une période de six exercices, venant à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

lesquels ont d'ores et déjà accepté lesdites fonctions par lettres séparées.

L'Associé unique rappelle, conformément à la loi, qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique, prenant acte de la démission de la société VOLTALIA SA de son mandat de Président à compter de ce jour,

nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée,

Monsieur Patrick DELBOS, né le 16 mars 1963 à Lons Le Saulnier.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, sans limitation de durée,

Monsieur Bertrand TOURNIER, né le 29 mars 1986 à Syracuse (Etats-Unis).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qu'énoncé, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Clerc', written over a horizontal line.

VOLTALIA SA
Représentée par Sébastien CLERC

3 V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 euros
Siège social : 84 boulevard de Sébastopol – 75003 Paris
439 729 096 R.C.S. Paris

Assemblée générale annuelle du 17 mai 2019

Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le présent rapport a été établi afin de vous rendre compte de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le rapport du commissaire aux comptes a été mis à votre disposition dans les conditions légales.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL ECOULE

Nous vous rappelons que la Société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en date du 2 novembre 2001 puis transformée en société par actions simplifiée par décisions des associés le 25 juillet 2007.

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10,02 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2018 de 16,35 GWh contre 17,07 GWh sur l'exercice 2017 soit une baisse de production de 4,2%.

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société entend poursuivre sa production d'électricité au sein de son parc.

III. PRESENTATION DES COMPTES, APPROBATION DES DEPENSES DITES SOMPTUAIRES ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice a été d'une durée de douze mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Présentation des comptes

A la clôture de l'exercice, les valeurs significatives sont les suivantes :

ACTIF

	-	IMMOBILISATIONS NETTES :	1 601 K€
<i>Dont</i>			
	-	Immobilisations brutes :	1 814 K€
	-	Amortissements	(213) K€
	-	ACTIF CIRCULANT :	826 K€
<i>Dont</i>			
	-	Clients et comptes rattachés.....	242 K€
	-	Autres créances	105 K€
	-	Disponibilités	463 K€

Les 500 K€ de nantissement d'un compte de réserve en garantie du contrat de crédit bail avec Unifergie, Natexis Energenco et Oséo sont en titres immobilisés.

Les autres créances correspondent aux créances de TVA.

Le poste clients et comptes rattachés correspond au chiffre d'affaires de vente d'électricité au mois de décembre 2018 pour 98 K€ et de la créance EDF pour 144 K€.

PASSIF

Les capitaux propres ressortent à (751) K€ intégrant :

-	le capital social de	39 K€,
-	le report à nouveau débiteur pour	(629) K€
-	Le déficit de l'exercice de	(160) K€
-	Les autres postes du passif sont de :	3 178 K€
-	Provisions pour risques et charges.....	356 K€
-	Dettes financières diverses.....	2 271 K€
-	Dettes fournisseurs.....	470 K€
-	Dettes fiscales et sociales.....	81 K€

Les dettes financières concernent principalement :

-	Dettes sur participation de Voltalia	2 238 K€
-	Intérêts courus s/ dette de participation	33 K€

En application de l'article L. 441-1-1 du code de commerce, nous vous indiquons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients :

	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	3	1	1			5	1					
Montant total des factures concernées TTC	313 156		24 757		936	25 693	144 037					
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							9%					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser)					
	☐ Délais légaux (préciser) 30 jours date de facture						☐ Fin de mois de facturation ☐ Délais légaux (préciser)					

L'activité de l'exercice, particulièrement au travers du compte de résultat, fait ressortir les éléments significatifs suivants :

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice a été de 1 526 K€ provient de la vente d'énergie à EDF.

Les charges d'exploitation à hauteur de (1 465) K€ regroupent notamment :

- Redevance de crédit-bail Unifergie (877) K€
- Sous-traitance générale (39) K€
- Locations, baux (50) K€
- Assurance (21) K€
- Entretien, maintenance (262) K€
- Etudes et recherches (22) K€
- Honoraires Experts Comptables, CAC (9) K€
- Honoraires et frais juridiques (11) K€
- CVAE, CFE, taxes foncières (119) K€
- Dotations aux amortissements (36) K€

Le résultat financier s'élève à (230) K€, correspond principalement :

- aux charges d'intérêts sur le crédit-bail pour (233) K€
- aux intérêts sur l'avance versée par Voltalia à hauteur de (33) K€
- aux moins-value latente des Sicav à hauteur de (3) K€
- aux produits d'intérêts du prêt preneur à hauteur de 39 K€

Le résultat net de l'exercice 2018 ressort à un montant de (160) K€.

Approbation des amortissements et dépenses visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts

Il n'y a pas eu d'amortissements excédentaires ni de dépenses somptuaires, tels que visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Distribution de dividendes

Aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des trois derniers exercices.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice d'un montant de 160 417,07 euros au compte de report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (789 760,18) euros.

L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société

Les associés, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'approuvés à la première résolution, et ayant constaté que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social,

décident, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société.

Preennent acte que les résultats de l'exercice ne nous permettent pas de reconstituer nos capitaux propres qui demeurent inférieurs à la moitié du capital.

Conformément à la loi, nous indiquons qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

IV. DESCRIPTION DES PROGRES REALISES, DIFFICULTES RENCONTREES

Perte due à la récupération des intérêts sur les aides versées suite à la décision de la Commission Européenne pour 173 446 € en 2016. Au 31 décembre 2018, la dette à rembourser est de 57 815 € selon le plan d'étalement convenu.

V. ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

VII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la Société n'a ni filiale ni participation.

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Une convention d'avance en compte courant a été conclue avec Voltalia SA le 9 octobre 2007.
- La Société est par ailleurs partie à la convention de trésorerie conclue entre la société Voltalia et diverses sociétés du groupe le 8 janvier 2007.
- Une convention de refacturation du personnel d'exploitation a été conclue le 30 juin 2009 avec Voltalia SA.

C'est dans ces conditions que nous vous proposons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre président.

Paris, le 17 mai 2019



Voltalia SA
Représentée par Sébastien Clerc

MAZARS

3V DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39 000 €

Siège social : 84 boulevard Sébastopol 75003 Paris

RCS Paris 439 729 096

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3V DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que

**3V
DEVELOPPEMENT**

Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2018

des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 30 avril 2019

Le commissaire aux comptes

MAZARS



JULIETTE DECOUX

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	41 586	8 331	12 490
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	10 690	35 063	36 184
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	393 071	153 359	239 712	265 161
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	7 187	493 527	496 405
Prêts	824 473		824 473	971 739
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 813 931	212 824	1 601 107	1 781 981
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	241 583		241 583	465 444
Autres créances	104 913		104 913	117 448
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	463 378		463 378	80 306
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 150		16 150	
ACTIF CIRCULANT	826 025		826 025	563 199
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 639 957	212 824	2 427 133	2 445 181

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-629 343	-537 625
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-160 417	-91 717
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-750 760	-590 343
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	40 000
Provisions pour charges	316 095	309 897
PROVISIONS	356 095	349 897
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 271 211	2 137 652
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	469 639	432 344
Dettes fiscales et sociales	80 947	115 630
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 821 798	2 685 627
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 427 133	2 445 181

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises	1 526 563		1 526 563	1 578 652
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 526 563		1 526 563	1 578 652
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 526 566	1 578 654
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			789	1 339
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 308 161	1 288 961
Impôts, taxes et versements assimilés			119 518	112 676
Salaire et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 927	36 790
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 465 399	1 439 768
RESULTAT D'EXPLOITATION			61 166	138 886
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			39 156	45 362
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			39 156	45 280
Autres intérêts et produits assimilés				82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			269 554	305 334
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 877	4 309
Intérêts et charges assimilées			266 776	301 025
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-230 498	-259 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-169 331	-121 086
PRODUITS EXCEPTIONNELS			17 195	149 388
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			17 195	29 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				120 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			8 281	120 019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			8 281	80 019
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				40 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 914	29 368
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 582 917	1 773 405
TOTAL DES CHARGES			1 743 335	1 865 122
BENEFICE OU PERTE			-160 417	-91 717

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
1.1. FAITS MARQUANTS.....	6
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
1.1.1. Base d'établissement des états financiers.....	6
1.1.2. Immobilisations.....	6
Valorisation des immobilisations.....	6
Actif de démantèlement.....	6
Amortissement.....	7
1.1.3. Créances.....	7
1.1.4. Provisions pour risques et charges.....	7
Provision pour litige.....	7
Provision pour démantèlement.....	7
1.1.5. Valeurs mobilières de placement.....	7
2. NOTES SUR LE BILAN.....	8
2.1. ACTIF IMMOBILISE.....	8
2.1.1. Tableau des immobilisations.....	8
2.1.2. Tableau des amortissements.....	9
2.1.3. Immobilisations financières.....	9
2.2. ACTIF CIRCULANT.....	10
2.2.1. Etat des créances.....	10
2.2.2. Produits à recevoir.....	10
2.2.3. Valeurs mobilières de placement.....	10
2.2.4. Disponibilités.....	10
2.2.5. Charges constatées d'avance.....	10
2.3. CAPITAUX PROPRES.....	11
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	11
2.3.2. Provisions pour risques et charges.....	11
2.4. DETTES.....	12
2.4.1. Etat des dettes.....	12
2.4.2. Charges à payer.....	12
2.4.3. Fiscalité.....	12
3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	13
3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION.....	13
3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION.....	13
3.3. RESULTAT FINANCIER.....	13
3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	13
3.5. RESULTAT NET.....	14
4. AUTRES INFORMATIONS.....	14
4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE.....	14
4.2. EFFECTIF MOYEN.....	14
4.3. ENTREPRISES LIEES.....	14
4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	15
4.4.1. Engagements donnés.....	15
4.4.2. Engagements reçus.....	15
4.5. EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	15
4.6. CREDIT-BAIL MOBILIER.....	15

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition du 31 décembre 2018, dont le total est de 2 427 133€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -160 417€.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1er janvier 2018 et se finissant le 31 décembre 2018.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

Le parc éolien composé de 6 éoliennes d'une puissance totale de 10,02 MW mis en production industrielle le 02 Janvier 2009, a réalisé une production électrique sur 2018 de 16,35 GWh contre 17,07 GWh sur l'exercice 2017 soit une baisse de production de 4,2%.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement 2014-03.

1.1.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2018 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.1.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision du contrat de démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	4 ans
Matériel et outillage	L	5 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc éolien. Au 31 décembre 2018, la durée de vie restante est de 15 années.

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

*1.1.4. Provisions pour risques et charges**Provision pour litige*

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.1.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements...					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	386 873	6 198			393 071
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	432 627	6 198	0	0	438 825
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	482 545	6 198	0	0	488 743

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	37 427	4 159		41 586
Total 1	37 427	4 159	0	41 586
Terrains	9 570	1 120		10 690
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	121 711	31 647		153 359
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	131 282	32 767	0	164 050
TOTAL	168 709	36 927	0	205 636

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2018, le solde du crédit preneur était de 824 473€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	241 583	241 583	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	104 182	104 182	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Fournisseurs débiteurs	731	731	
Charges constatées d'avance	18 150	16 150	
TOTAL	362 646	362 646	0

Les créances clients correspondent à la facture de production d'électricité du mois de décembre 2018. Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2018 pour un montant de 11 245 € correspondent à la demande de dégrèvement CET 2018.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

2.2.4 Disponibilités

Les comptes bancaires présentés au 31 décembre 2018 indiquent un solde positif d'un montant de 463 378€.

2.2.5 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2018, les charges constatées d'avance correspondent à l'assurance facturée jusqu'au 31 octobre 2019

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2017	Affectation du résultat	+	-	Au 31/12/2018
Capital	39 000				39 000
Réserve légale	0				0
Report à nouveau	-537 625	-91 717			-629 343
Résultat de l'exercice	-91 717		-160 417	91 717	-160 417
TOTAL	-590 343	-91 717	-160 417	91 717	-750 760

Le capital est composé de 390 actions de 100 euros de valeur nominale.

2.3.2. Provisions pour risques et charges

	A nouveau	Dotations	Reprises	Solde
Provisions pour risques	40 000			40 000
Provisions pour démantèlement	309 897	6 198		316 095
TOTAL	349 897	6 198	0	356 095

La provision pour démantèlement de 316 095 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

La provision pour risques de 40 000 € correspond à la provision pour litige avec un propriétaire suite à l'appel du jugement en première instance.

2.4. Dettes

2.4.1. Etat des dettes

DETTE	Montant Brut	A 1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêt Voltalia	2 271 211	2 271 211		
Fournisseurs et comptes rattachés	469 639	469 639		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et comptes rattachés	80 947	80 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 821 798	2 821 798	0	0

2.4.2. Charges à payer

Montants des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2018
Prêt Voltalia – intérêts courus	33 553
Dettes fournisseurs	338 849
Autres charges à payer	80 947
TOTAL	453 349

2.4.3. Fiscalité

Depuis le 1er janvier 2012, 3V Développement a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est Voltalia SA.

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2018, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Vente d'électricité	1 526 563	1 578 652	-3,30%
TOTAL	1 526 563	1 578 652	-3,30 %

Le chiffre d'affaires est en diminution sur l'exercice 2018, suite aux aléas du vent.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variation
Produits d'exploitation	1 526 566	1 578 654	-3,30%
Charges d'exploitation	1 465 399	1 439 768	1,78%
TOTAL	61 167	138 886	

3.3. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (230 498) € et s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail..... (233 218) €
- charges d'intérêts du compte courant Volitalia..... (33 559) €
- moins-value latente Sicav (2 877) €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur 39 156 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à 8 914 € et s'analyse comme suit :

- Charges sur exercice antérieur..... (8 281) €
- Produits sur exercice antérieur..... 17 195 €

3.5. Résultat net

Le résultat net de l'exercice s'établit à -160 417€.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

VOLTALIA SA, 84 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

Il n'y a pas de salarié au 31/12/2018. La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

	Montant concernant les entreprises liées
Emprunts et dettes financières divers	2 271 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 226
Charges	72 821
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

4.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

4.4.2. Engagements reçus

Néant

4.5. Evènements post-clôture

Néant

4.6. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

Les échéances, à principal plus intérêts constants, sont de 287 400€ HT par trimestre. La dernière échéance prévoit une option de rachat de l'actif à sa valeur résiduelle soit 3 318 152€.

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	9 157 526		9 157 526
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	10 175 029		10 175 029
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	6 422 242		6 422 242
- Exercice	877 135		877 135
TOTAL	7 299 376		7 299 376
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	915 192		915 192
- à plus d'un an et cinq au plus	3 995 467		3 995 467
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	4 910 659		4 910 659
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	3 283 105		3 283 105
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	877 135		877 135